

# District de la Sarthe de Football



## Commission Départementale Féminine Seniors Procès-verbal N° 4 Réunion du 18 Mai 2020 Réalisée en Visio conférence



<b>Président de la Commission</b>	<b>Guillaume CAUDRON</b>
<b>Secrétaire de Séance</b>	<b>Elodie TIRONNEAU</b>

<b>CAUDON Guillaume</b>	<b>Présent</b>	<b>TIRONNEAU Elodie</b>	<b>Présent</b>
<b>MEDARD Emmanuel</b>	<b>Présent</b>	<b>DROUIN Nathalie</b>	<b>Excusée</b>
<b>ROBINEAU Franck</b>	<b>Présent</b>	<b>BASSET Philippe</b>	<b>Présent</b>
<b>CHAUVINEAU Meddy</b>	<b>Présent</b>		

Assiste à la réunion Franck Plouse (Président du District de la Sarthe de Football)

### Préambule :

M Guillaume CAUDRON, membre du club de U.S. VILLAINES Sous MALICORNE (581248), ne prenant part ni aux délibérations, ni aux décisions concernant ce club.

Mme Elodie TIRONNEAU membre du club de SAINT OSMANE (518486) ne prenant part ni aux délibérations, ni aux décisions concernant ce club.

M. Dominique TOURNEUX, membre du club de U.S.N SPAY (511629), ne prenant part ni aux délibérations, ni aux décisions concernant ce club.

Mme Nathalie DROUIN membre du club Du VS FERTOIS (500351), ne prenant part ni aux délibérations, ni aux décisions concernant ce club.

M Emmanuel MEDARD membre du club De U.S. Saint Mars la BRIERE (502410), ne prenant part ni aux délibérations, ni aux décisions concernant ce club.

M Philippe BASSET, membre du club de LE MANS GAZELEC (502419° ne prenant part ni aux délibérations, ni aux décisions concernant ce club.

M. ROBINEAU Franck membre du club De LA FLECHE RC (501961), ne prenant part ni aux délibérations, ni aux décisions concernant ce club.

M. Meddy CHAUVINEAU, CTD du DISTRICT de la SARTHE, pourra prendre part à toutes les délibérations et à toutes les décisions.

Les clubs peuvent faire appel des décisions de la commission, en adressant leur appel par lettre recommandée ou par tout moyen permettant de faire la preuve de sa réception (télécopie, courrier électronique du club, remise en mains propres...) dans un délai maximal de 7 jours à compter du lendemain de la date d'envoi de la décision contestée ; les frais de dossier d'appel de 250 € sont portés sur le compte du club si l'appel est rejeté (art. 188 à 190 des R.G. L.F.P.L.).

### **1. CLASSEMENTS DES CHAMPIONNATS SENIORS FEMININ (SAISON 2019/2020)**

Après contrôles des classements au regard des règlements en cours, la commission valide les classements présentés.

⇒ Classements Conformément aux décisions du Comité Exécutif de la FFF du 16 Avril 2020, du Comité de Direction de la LFPL du 04 Mai 2020 et du Comité de Direction du District de la sarthe de Football, la Commission acte les classements établis au 13 Mars 2020, sous réserve d'éléments nouveaux, des éventuels recours et procédures en cours (cf. en annexe)

Pour cette saison 2020 / 2021, il ne sera pas prononcé de champions.

#### **- Seniors Féminin à 11**

- La commission propose le Club de Spay pour la R2 LFPL
- Pas de descentes

#### **- Seniors Féminin à 8**

- Pas de montées
- Pas de descentes

## **2. ORGANISATION DE LA SAISON PROCHAINE**

- Un point a été fait sur les engagements des équipes à 11 et à 8 pour la saison 2020-2021
  - o Il sera envoyé un questionnaire à l'ensemble des clubs pour savoir les intentions de chacun.
- Pour cette saison, le club de Gorrion descend de R2 vers le district 53, qqns clubs Mayennais vont créer des équipes seniors féminines à 11.
  - o Est-il opportun de faire un championnat avec les deux Districts ?
- Les engagements championnats et coupes se feront via Footclub avec comme date limite le 17 Juillet 2020.
- Le calendrier 2020-2021 sera établi sur la base du calendrier senior masculin.
- En réflexion, la dénomination du groupe seniors féminines ➔ 1 ère Division
- Les clubs qui montent en R2 doivent être en conformité avec l'article 9 et l'homologation du terrain pour jouer en R2.
- La commission veillera à l'application du règlement senior féminin et que les clubs soient en conformité avec les aspects réglementaires (Article 9 ...)

---

**Prochaine réunion le 08 Juin 2020 à 19H00**

**Secrétaire de séance  
Elodie TIRONNEAU**



**Président de la Cellule  
Guillaume CAUDRON**





## Classement Saison 2019 / 2020

### Championnat Seniors Féminine à 11

Sous réserve d'éléments nouveaux, des éventuels recours et procédures en cours.

Classement	Equipe	Joués	Points	Quotient	Observation(S)	
G r o u p e  U n i q u e	1	SPAY USN	8	24	3,00	
	2	ENT VAL DE SARTHE	11	30	2,73	
	3	CHANGE CS 2	10	23	2,30	
	4	ST MARS LA BRIERE US	11	22	2,00	
	5	ENT CHATEAU GONTHIER	12	21	1,75	
	6	LE MANS VILLARET AS	12	17	1,42	
	7	LA FLECHE RC	12	13	1,08	
	8	LAVAL BOURNY AS	11	6	0,55	
	9	ENT ST OSMANE	10	3	0,30	
	10	AMBRIERES FC	8	1	0,13	
	11	ST PIERRE LA COUR 2	9	1	0,11	

Accessions en Régional :

SPAY USN

### Championnat Seniors Féminine à 8

Sous réserve d'éléments nouveaux, des éventuels recours et procédures en cours.

Classement	Equipe	Joués	Points	Quotient	Observation(S)	
G r o u p e	1	MAMERS SA	3	9	3,00	
	2	GUECELARD US	3	6	2,00	
	3	ALPES MANCELLES US	4	7	1,75	
	4	CHATEAU DU LOIR CO	5	7	1,40	
	5	LE BREIL/MERIZE US	4	4	1,00	
	6	FYE	5	4	0,80	
A	7	LUCEAU SC	2	0	0,00	

Classement	Equipe	Joués	Points	Quotient	Observation(S)	
G r o u p e  B	1	CHALLES US	3	7	2,33	
	2	VAL DU LOIR US	4	9	2,25	
	3	MANSIGNE US	3	6	2,00	
	4	ENT VAL DE SARTHE 2	4	6	1,50	
	5	ENT SAVIGNE SILLE	4	4	1,00	
	6	ENT ECOMMOY LAIGNE	4	3	0,75	
	7	ENT RUAUDIN SOM	4	2	0,50	
	8	LA CHAPELLE ST REMY	0	0	0,00	

Classement	Equipe	Joués	Points	Quotient	Observation(S)	
G r o u p e  C	1	ST SATURNIN ARCHE CO	3	9	3,00	
	2	DEGRE FC	5	10	2,00	
	3	MAYET VIGILANTE	2	4	2,00	
	4	LE MANS UNION SUD	5	9	1,80	
	5	MONTFORT LE GESNOIS	5	5	1,00	
	6	LA BAZOGE FC	4	3	0,75	
	7	LE LUDE	4	0	0,00	